

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la création par les sociétés « Airbus S.E. », « Thales S.A. » et « Leonardo S.p.A » d'une entreprise commune active dans le secteur spatial

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

Les sociétés fondatrices de l'entreprise commune :

- La société « Airbus S.E. »;
- La société « Thales S.A. »;
- La société « Leonardo S.p.A ».

Nature de l'opération

- Création d'entreprise commune.

Secteurs économiques concernés

- Le secteur spatial

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique concernant la création par les sociétés « Airbus S.E. », « Thales S.A. » et « Leonardo S.p.A », d'une entreprise commune opérant dans le secteur spatial.

« Airbus S.E. » est une société européenne de droit néerlandais au capital social de 792.283.683 euros, immatriculée aux Pays-Bas sous le numéro 24288945 auprès de la Chambre de Commerce néerlandaise (Kamer van Koophandel). Son siège social est situé à Mendelweg 30, 2333 CS Leiden, Pays-Bas. « Airbus » opère à l'échelle mondiale dans les secteurs de l'aéronautique, de l'espace et des activités liées à la défense.

« Thales S.A. » est une société anonyme de droit français au capital social de 617.825.739 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 552059024 (R.C.S. Nanterre). Son siège social est situé au n° 4 rue de la Verrerie, 92190 Meudon, France. « Thales » opère à l'échelle mondiale dans les secteurs de la défense, l'aéronautique, ainsi que le cyber et le digital.

« Leonardo S.p.A » est une société anonyme de droit italien, au capital social de 2.490.269.181 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 00401990585. Son siège social est situé à Piazza Monte Grappa n°4, 00195 Rome, Italie. « Leonardo » est un groupe industriel mondial spécialisé dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense et de la sécurité.

L'entreprise commune aura pour objet de regrouper certaines activités spatiales des fondateurs afin de créer un acteur spatial paneuropéen intégré disposant d'une taille critique sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur des satellites.

Rabat, le 28 août 2026.